

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

76013 ^{TRD}
Subvention exceptionnelle
à la Société de Tir "Les
Mouettes"

DATE DE CONVOCATION

19 janvier 1976

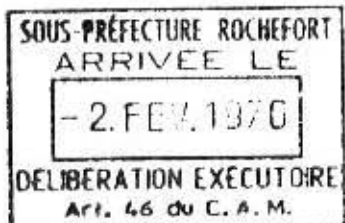
DATE D'AFFICHAGE

19 janvier 1976

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize
le vingt trois janvier à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, BUCHÉ,
DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, BELLARD,
DOMECQ, BOUCHET, Mme BIDEAU, MM. BARRIERE, PAPEAU, ROUTET, TAP,
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI, BARDE, BROTREAU, RIVIERE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Dans sa séance du 15 décembre 1975, la Commission Municipale
Jeunesse et Sports a accepté que soit attribué à la Société de
Tir "Les Mouettes", à la suite de ses excellents résultats sur le
plan national en 1975, une subvention exceptionnelle de 3 000 F
(trois mille francs). Celle-ci permettra à ce club de faire face
à l'importants frais de déplacement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande de la Société de Tir "Les Mouettes" du 9
décembre 1975,

Vu les propositions de la Commission Municipale Jeunesse et
Sports du 15 décembre 1975,

DECIDE :

- d'attribuer à titre exceptionnel, une subvention de 3 000 F
(trois mille francs) à la Société de Tir "Les Mouettes" après
ses excellents résultats en 1975.

- d'imputer la dépense sur les "crédits réservés" du chapitre 945
article 657 du Budget 1975.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, 1975. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]